**Bonsoir à tous**

**Ce message pour vous informer que nous venons d'exercer notre droit d'opposition, ainsi que la CGT et l'UNSA, à l'accord NAO 2016 signé par la CFDT.**

**En effet, nous avons considéré que cet accord était particulièrement injuste et très rapidement au cours de la négociation, nous avions compris que la Direction n'entendait pas changer ses positions. Nous avions donc indiqué que pour nous, il était hors de question de signer et que si d'autres voulaient se joindre à nous, nous pourrions nous opposer à cet accord, comme le prévoit la loi.**

**Cet accord comportait essentiellement deux mesures inacceptables :**

**- des augmentations uniquement individuelles, aucune augmentation collective. C'était une première dans l'histoire de l'entreprise et ça n'allait clairement pas dans le bon sens ! Le travail social que nous exerçons tous, directement ou indirectement, nécessite un esprit d'équipe, la solidarité et l'entraide entre tous les salariés doit être encouragée. Avec des augmentations purement individuelles, on allait dans le sens d'un individualisme malsain. Sans parler bien évidemment du fait qu'aucun critère objectif n'avait été prévu, laissant libre cours à l'arbitraire, et que seuls une poignée de salariés auraient été récompensés pour les efforts qu'ont fourni l'ensemble des salariés...**

**- Par ailleurs, suite à la suggestion de la CFDT, la Direction souhaitait la création d'une prime d'assiduité, qui n'aurait été versée ni aux salariés ayant été en arrêt maladie, ni à ceux en congé de formation ou congé parental. Ces mêmes salariés sont déjà pénalisés pour leur absence sur la PAO, le 13ème mois...pourquoi les pénaliser encore plus indirectement ? Là encore, on ne pouvait laisser une telle prime s'instaurer.**

**Les autres mesures prévues étaient une augmentation de la PAO et l'octroi d'une journée de congé pour l'anniversaire d'ADOMA.**

**Concernant la PAO, la Direction a (comme on s'y attendait un peu...) d'ores et déjà annoncé qu'elle serait néanmoins quand même appliquée.**

**Dans le cas contraire, étant donné que le seul enjeu était une augmentation de 3.6% à 3.8% pour les maîtrises et à 4% pour les cadres, on ne parlait pas d'une perte dépassant en moyenne les 50 € sur la PAO. Et concernant la journée "cadeau", il nous a semblé que la défense de l'équité et de la justice dans l'entreprise pouvait passer par le risque de cette perte.**

**Par ailleurs, comme nous l'espérions aussi, la Direction a déjà fait savoir qu'ils étaient d'accord pour revenir à la table des négociations. Nous espérons donc que cette fois, ils seront dans de meilleures dispositions et que l'on pourra en effet véritablement négocier quelque chose, dans l'intérêt de tous.**

**Nous vous tenons au courant des suites ……**

 **SUD Logement Social**